

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE THIONVILLE

LE JOURNAL DE L'AGGLO

HIVER 2021/2022

*L'avenir n'est pas
ce qui va arriver,
mais ce que nous
allons faire.*

Henri Bergson

2022



L'Agglo construit l'avenir

agglo-thionville.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitants de la Communauté d'Agglomération,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs voeux pour cette année 2022 qui débute.

Qu'elle puisse nous apporter un retour à la sérénité avec, je l'espère, la fin de la crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans maintenant.

Que cette année soit aussi pour chacun d'entre vous une année remplie de bonheurs personnels, familiaux, professionnels.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire » disait Henri Bergson.

Je m'appuie sur cette citation pour souligner que notre avenir est entre nos mains. C'est le cas pour notre territoire et l'homme politique que je suis a le devoir d'écrire l'avenir de ce territoire avec sagesse, réalisme et audace.

C'est dans cet état d'esprit que Michel Liebgott et moi envisageons un avenir commun entre la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville et la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. Ensemble, nous proposons une fusion pour le 1er janvier 2026.

Nous engagerons cette réflexion avec nos collègues Maires et lancerons très prochainement un travail d'évaluation, de comparaison de nos territoires et des opportunités que ce rapprochement créerait.

Les raisons sont simples : nos deux Communautés d'agglomération ne représentent en réalité qu'un territoire, qu'une unité urbaine. Les enjeux et défis du territoire nord mosellan sont nombreux et nécessitent des réponses fortes et unies : mobilité, développement économique, transfrontalier, santé, développement durable avec la gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie...

Nous travaillons déjà ensemble sur tous ces sujets et nos positions sont déjà communes. D'un processus de coopération, nous devons naturellement passer à celui de la fusion.

Cet objectif devra répondre aux impératifs de proximité, de représentativité et d'efficacité au service de nos habitants.

Un tel rapprochement est aussi dicté par une similarité de nos compétences et de notre fiscalité. En aucun cas cette fusion n'engendrera de coûts supplémentaires mais permettra au contraire d'optimiser nos ressources.

2022 s'annonce donc passionnante pour travailler à l'avenir du territoire et poursuivre son écriture. Vous pouvez compter sur moi pour cela.

Pierre Cuny

L'ACTU EN IMAGES

06/10/2021



Atelier sur le gaspillage alimentaire

12/10/2021



Atelier semaine du goût au RAM de Yutz

28/10/2021



Don de pompe d'eau potable au Comité de jumelage Thionville-Gao

19/11/2022



Ciné-débat au cinéma La Scala

14/12/2021



Visite du Père Noël au multi-accueil Les Petits Pas

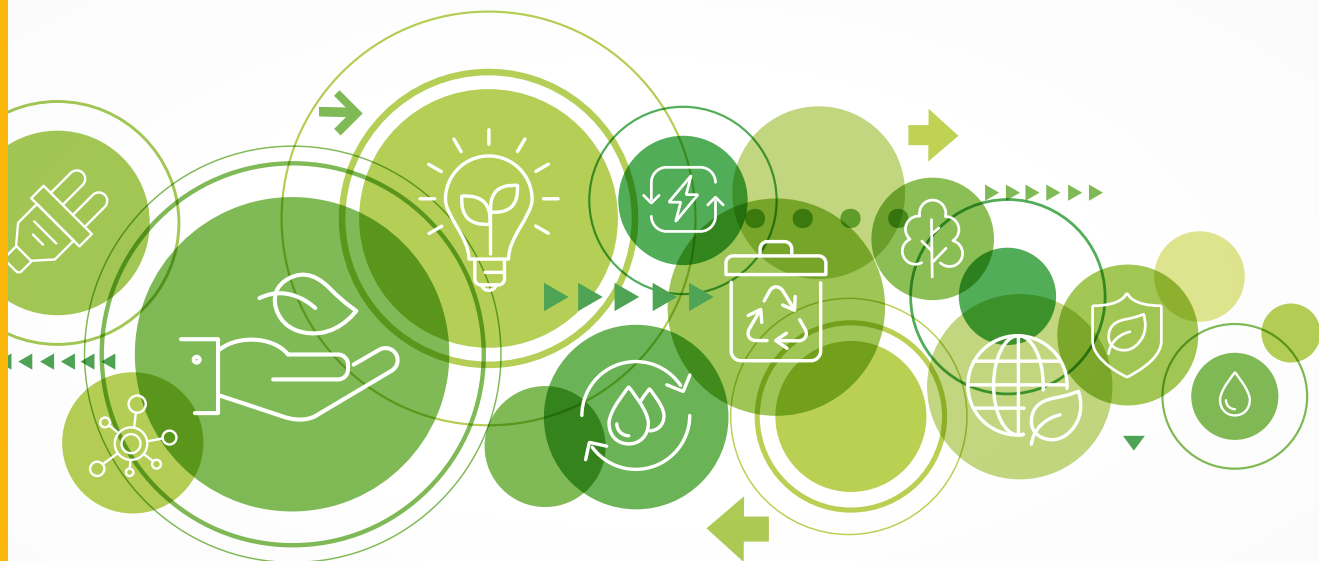
14/12/2021



Signature des Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

PROJET DE TERRITOIRE : L'AGGLO CONSTRUIT L'AVENIR

Décider suppose d'opérer des choix. Telle est la vocation du projet de territoire, document officiel que la collectivité élabore pour fixer les orientations stratégiques nécessaires à l'évolution de son territoire. Un nouveau projet vient d'être validé par le Conseil communautaire pour la période 2021-2026.



Située dans un espace transfrontalier réunissant la France, l'Allemagne et le Luxembourg, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville présente des problématiques dépassant les limites propres de son territoire, qu'il s'agisse d'environnement, de mobilité, de projets ou d'emploi... De ce fait, la stratégie qu'elle a adoptée depuis ses origines, prend en compte cette réalité dans son nouveau projet de territoire (2021-2026). Quatre grands axes principaux y ont été définis :

La transition écologique et les mobilités

› La gestion des déchets

Compétence obligatoire, la gestion et la collecte des déchets nécessitent des évolutions profondes afin de pouvoir répondre aux objectifs environnementaux et réglementaires en vigueur. La Communauté d'Agglomération prévoit d'agir à plusieurs niveaux :

- Campagnes de prévention ou de promotion en rapport avec les grandes problématiques environnementales (gaspillage alimentaire, valorisation des déchets verts...);
- Construction du centre technique communautaire sur la ZAC de Metzange-Buchel à Thionville, chantier qui a débuté au cours de l'été 2021 ;
- La poursuite de la mise en place de la collecte séparée des bio-déchets dans les communes.
- Des perspectives : la mutualisation de certains projets communs à plusieurs territoires

(recherche d'une solution groupée de tri de déchets, construction d'une recyclerie et d'un centre de transfert pour massifier certains flux de déchets et optimiser leur transport vers les filières de traitement).

› L'énergie

- Rénovation de l'éclairage public des zones d'activités communautaires ;
- Renouvellement progressif de la flotte automobile communautaire par des véhicules électriques ;
- Tenue de permanences FAIRE et CALM pour aider les particuliers et les entreprises dans leurs démarches d'amélioration énergétique pour leur logement ou leurs bureaux.

› L'hydrologie, l'assainissement et la gestion des milieux aquatiques :

- Poursuite du programme de travaux de déconnexion des eaux pluviales, originellement incluses dans les réseaux unitaires ;
- Construction d'un bassin de stockage en amont de la station d'épuration de Thionville et création de 3 bassins de crue à Veymerange, Terville et Thionville.

› Gestion de l'eau potable

- Projet de réappropriation des ressources en eau. Soutenu par l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'eau, il consistera à développer

les ressources propres historiques (Entrange, Metzange), à renforcer et protéger les ressources disponibles et la gestion patrimoniale des installations, à mettre en œuvre une décarbonation de l'eau afin de disposer d'une qualité d'eau homogène sur le territoire, accroître les capacités de stockage et créer des interconnexions entre les communes. Cette réappropriation en eau permettra de réduire la vulnérabilité de l'alimentation en eau potable, de maîtriser le prix de l'eau tout en offrant une qualité de service homogène à l'utilisateur.

› Les mobilités

- Le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) constitue le plus gros chantier en cours.
- Développement de nouvelles pistes cyclables communautaires et intercommunautaires
- Mise en place d'un réseau de bornes électriques.

› Biodiversité et espaces naturels

- Réalisation d'un atlas de la biodiversité. Il permettra de mieux connaître la biodiversité du territoire et cartographier ses enjeux.

La citoyenneté et les solidarités

› Le cadre de vie

La Communauté d'Agglomération dispose de plusieurs outils pour améliorer le cadre de vie des habitants du territoire :

- Le contrat de ville, pour les quartiers prioritaires, déclinaison locale de la politique de la ville dont le but est de lutter contre toute forme d'exclusion en milieu urbain, avec des thématiques évolutives selon les problématiques relevées ;
- Une politique de l'habitat orientée vers la requalification urbaine s'appuyant sur l'ANRU, le programme Cœur de Ville et les opérations d'amélioration de l'habitat.

L'aménagement d'un site dédié aux grands passages des gens du voyage est également envisagé.

› Le numérique

La Communauté d'Agglomération s'engage à réduire la fracture numérique par la création d'un poste de conseiller numérique France Services et la poursuite du développement d'applications et de services numériques à la population. Au niveau de la collectivité, différentes actions sont prévues comme la création d'un portail usager - citoyen, la mise en œuvre d'un parcours cyber-sécurité adapté ou la refonte d'applications numériques et des sites d'information.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Voir page 13





KOS PARTNERS et G H A Architectes

› **La petite enfance**

- Construction d'un nouveau multi-accueil à Terville ;
- Définition du projet social de territoire élargi aux compétences enfance et jeunesse ;
- Faire évoluer les pratiques quotidiennes en faveur du développement durable au sein des structures.

› **La santé**

- Faciliter l'accès aux soins pour tous ;
- Favoriser les activités de prévention et d'éducation ;
- Soutien à l'accueil des professionnels de santé et au développement de la télémedecine, en lien avec des maisons de santé ;
- Relocalisation de la clinique Ambroise Paré sur la ZAC Espace Meilbourg.

› **Les relations transfrontalières**

- Faire émerger des projets de co-développement dans le cadre d'une collaboration entre les EPCI du Nord mosellan et le Luxembourg ;
- Développer une offre adaptée à l'ensemble de ses habitants en matière de mobilité, d'emploi, de services.

L'attractivité économique

L'attractivité économique de notre territoire repose sur 8 zones d'activités que la Communauté d'Agglomération continue de développer. Pour cela, elle s'est engagée à apporter son soutien à :

- Certaines filières : l'industrie, la production d'hydrogène et la logistique (projet E-LOG'IN 4).
- L'entrepreneuriat local : aide à l'investissement productif et immobilier ; renforcement du parcours résidentiel des entreprises ;

› **L'économie numérique**

La Communauté souhaite étendre son activité numérique :

- En faisant évoluer le pôle numérique THI PI en



une association regroupant les acteurs institutionnels, les acteurs du monde économique et le pôle numérique Digital Lab développé par Arcelor Mittal.

- En créant un pôle administratif et numérique regroupant le THI PI et des services supports de l'hôtel de communauté dans les locaux de la CCI.

➤ L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

La majorité de l'offre de formation supérieure se trouve sur la zone Cormontaigne de Thionville-Yutz avec la présence d'un IUT, l'UIMM, l'Institut de soudure et prochainement le campus Saint-Vincent de Paul. Un dispositif d'aides est mis en œuvre par les EPCI sur Nord mosellan. La question du logement étudiant constitue également une priorité.

Le rayonnement du territoire

Au titre de la politique sportive, la Communauté d'Agglomération soutient le sport de haut niveau ainsi que les manifestations sportives à fort potentiel interterritorial.

Une réflexion est engagée sur l'évolution de la politique sportive communautaire, ses principes d'intervention et sa coordination avec les actions menées par les Communes membres. Elle prévoit la création d'un label « Portes de France-Thionville » au regard notamment du classement national dans leur catégorie, de leur capacité de rayonnement et d'un projet de club exemplaire. Cette labellisation communautaire donnera lieu à un bonus financier.

Concernant les équipements sportifs, le Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham est en construction avec une ouverture prévue début 2023.

La piscine de Thionville, quant à elle, fait l'objet de travaux d'amélioration de la performance énergétique. Elle doit à moyen terme bénéficier de travaux de rénovation et d'extension permettant d'augmenter sa capacité d'accueil.

Il conviendra de rechercher des complémentarités fonctionnelles et de gestion entre les deux équipements et de définir une offre de services proposant le meilleur rapport qualité/coût pour l'utilisateur et la collectivité.

Enfin, la construction d'une salle Multifonctionnelle à Fontoy est envisagée pour permettre aux communes du Plateau de disposer d'un équipement multi-activités, complémentaire à leurs équipements municipaux.

Territoire d'excellence



IMPLANTATIONS EN SÉRIE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération mène une politique volontariste en matière de développement et de projets. Un dynamisme qui se manifeste particulièrement dans le domaine économique avec l'installation imminente de nouvelles entreprises sur ses zones d'activités.

ZAC Espace Meilbourg à Yutz

Marqueur de la stratégie d'aménagement de la Communauté d'Agglomération, la zone de Meilbourg s'apprête à accueillir trois nouveaux projets :

- L'installation d'un nouveau professionnel, le Docteur Adrian Popovici, ophtalmologue, au sein d'un pôle médical où exerceront deux autres spécialistes : le docteur Hervé Lamarre, chirurgien de la main et Jean-Philippe Del Torchio, orthopédiste. Le pôle médical sera situé entre la future clinique Alvéria et la clinique du Groupe Louis Pasteur Santé, étoffant l'offre de santé du territoire.
- Dans le prolongement de l'immeuble Meilbourg One, dédié au télétravail et au numérique, la construction d'un nouvel immeuble est programmée au cours des prochains mois : le Meilbourg Two. Disposé sur 4 niveaux, il affichera une vocation tertiaire.



Zone du Kickelsberg à Basse-Ham

Installée route de Metz à Thionville, la société COMEBAT est spécialisée dans la construction de maisons individuelles personnalisées, dans l'extension et la rénovation de l'habitat ; Souhaitant conforter son activité de construction tout en développant son activité d'extension et de rénovation de l'habitat, COMEBAT envisage de localiser ses locaux sur la zone du Kickelsberg à Basse-Ham, avec la construction d'un bâtiment de 300 m² pour y accueillir ses bureaux. Au démarrage de l'activité, l'entreprise comptera 6 emplois sur le site avec un objectif de passer à 10 emplois au cours des prochaines années.

Aide aux entreprises : du nouveau en matière d'immobilier

Le besoin d'accompagnement des entreprises reste très important sur notre territoire. Afin de pouvoir continuer à les soutenir le plus efficacement possible, la Communauté d'Agglomération vient de signer une convention avec le Département de la Moselle. Cette démarche permettra d'instaurer une nouvelle aide pour les projets immobiliers à l'échelle de son territoire. Cent mille euros seront ainsi débloqués, financés à parts égales par le Département et la Communauté d'Agglomération.

Ce soutien complète le dispositif d'aide financière aux investissements de production déployé aux entreprises du territoire depuis janvier 2021.



ZAC Metzange-Buchel à Thionville

- › Afin de répondre à une demande toujours plus pressante de la part des familles du territoire, une micro-crèche ouvrira prochainement ses portes dans le lotissement des Futaies. Elle sera gérée par Madame Cuttita, infirmière spécialisée dans le domaine de la petite enfance et déjà propriétaire et gestionnaire d'une structure identique à Fameck. Ce projet permettra la création de 4 emplois.



- › Sur la partie loisirs de la zone du Buchel, un projet de bowling figure aujourd'hui dans les cartons. Véritable complexe, le bâtiment proposera 24 pistes de bowling, 12 billards, une salle de jeux d'Arcade et de réalité virtuelle, et un service de restauration légère. D'une surface de 4 456 m², le terrain est situé aux abords du parking du cinéma Kinépolis. Le projet permettra la création de 20 emplois.



- › La zone artisanale des Terres rouges accueillera quant à elle, deux nouvelles sociétés, TECHNIGAZON et BK Environnement pour un regroupement d'activités. Toutes deux sont originaires d'Atton en Meurthe-et-Moselle. TECHNIGAZON est spécialisée dans le domaine des terrains de sports ; BK Environnement aménage les milieux naturels. Le projet prévoit la construction de deux bâtiments de 1 000 m² chacun. Le premier, occupé par TECHNIGAZON sera réservé à l'accueil du stockage de matériel et de matériaux, le deuxième recevra l'activité de BK Environnement sur la moitié de sa surface. Le projet permettra l'emploi de 20 personnes à temps plein et de 10 saisonniers.



- › Un projet n'arrivant jamais seul, la société GUÉNEBAUT a également manifesté son intention d'implanter de nouveaux locaux sur la zone des Terres rouges. Spécialisée dans le domaine de la menuiserie extérieure alu-PVC et serrurerie, elle projette la construction d'un bâtiment de 4 000 m² qui comprendra 570 m² de bureaux, des locaux d'activités et des espaces réservés au stockage. La société emploiera 45 personnes sur le site.

ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES : L'AGGLO MISE SUR L'ÉCLAIRAGE ÉCONOME



La transition écologique vers un développement durable nécessite de réaliser des choix stratégiques pertinents, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération adapte ses pratiques et œuvre au quotidien en faveur de la préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'en matière d'énergie, elle prévoit d'engager des travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public au niveau de ses zones d'activités économiques. Inscrit dans le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE), ce projet a pour ambition d'améliorer les équipements actuels, de réduire le montant des factures d'électricité de 50 % ainsi que la fréquence de travaux d'entretien tout en limitant la pollution lumineuse et les gaz à effet de serre (GES). Les travaux consisteront à remplacer les sources lumineuses énergivores par des luminaires LED. Au total, ce sont plus de 230 sources lumineuses qui seront remplacées dans le cadre de cette modernisation de l'éclairage public.

SOLIDARITÉ THIONVILLE-GAO

Depuis 1986, le comité de Jumelage Thionville-Gao participe activement à la réalisation de projets de coopérations avec le Mali dans une véritable démarche de co-développement.

Dans ce cadre, l'Agglo, à la suite de travaux de renforcement de son unité de production, fait don de 6 groupes de pompage d'eau potable à la ville de Gao au Mali.

Le 40ème Régiment de Transmissions – Thionville (Officiel) a été sollicité afin de soutenir cette opération dans la logistique d'acheminement du matériel jusqu'à Gao.



Un précédent don d'ordinateur

En début d'année 2017, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville avait fait don d'une cinquantaine d'ordinateurs au Comité de Jumelage Thionville-Gao. Ce matériel a été affecté à l'Institut de Formation des Maîtres de Gao, à un lycée, à la bibliothèque publique et à quelques associations locales.

Les militaires du 40° RT de Thionville en partance pour le Sahel et Gao début février 2017 ont supervisé l'installation des machines et le câblage des salles.





Vue d'implantations types, non contractuelle ne reflétant pas les discussions avec les prospects actuels

LA ZAC EUROPORT ACCUEILLE SON PREMIER (GRAND) PROJET

Organes vitaux pour nos entreprises et notre territoire, la logistique et l'industrie ont trouvé leur terrain de prédilection au cœur de la plateforme multimodale de la ZAC Europort. Ce site de 185 ha, implanté sur la zone portuaire intercommunautaire, proposera aux porteurs de projets des infrastructures de qualité et connectées aux grands réseaux de circulation. Un premier investissement s'apprête à sortir de terre.

La reconversion des friches industrielles située entre Thionville et Uckange est à présent bien engagée. Parmi la quinzaine de marques d'intérêt manifestées par d'éventuels investisseurs depuis deux ans, le groupe français Chevallier, expert de la logistique et désormais développeur immobilier, vient de préciser ses intentions en signant une promesse de vente avec E-Log'In4, le gestionnaire du site. Le terrain convoité s'étend sur 55 hectares et prévoit la construction de trois halles de 40 000 m² chacune, la réalisation des deux premières étant envisagée au cours des prochains mois après signature de l'acte de vente. L'entreprise pourrait alors profiter sur site de la présence d'un quai de 400 mètres ouvert sur la Moselle. Le montant de l'investissement s'élèverait à près de 8 millions d'euros pour l'achat des terrains, et 70 millions pour la construction des bâtiments.

Mais qui est le groupe Chevallier ? Il s'agit d'une entreprise familiale située en Rhône-Alpes. Elle s'est d'abord développée dans le transport et la logistique avant de se déployer dans le domaine de la logistique et de l'industrie (Krown Logistry). Une première plateforme de 60 000 m² dédiée aux opérations à l'export de la marque Danone a déjà été réalisée à Fos-sur-Mer.

Une plateforme convoitée

La politique active conduite par Jean-Charles Louis et le syndicat mixte E-Log'In4 auprès des potentiels investisseurs, a sans aucun doute permis l'aboutissement d'un tel projet. Le référencement national d'Europort, classé comme l'un des 78 sites

logistiques clé en main, lors du premier comité interministériel de la logistique (CILOG) fin 2020, n'y est pas non plus étranger.

Alors que la crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de positionner les investissements logistiques à proximité des bassins de consommation, de plus en plus d'investisseurs recherchent aujourd'hui des sites multimodaux proposant des connexions à la fois ferrées, fluviales et routières. La proximité de l'aérien est considéré comme un atout supplémentaire permettant d'acheminer les envois urgents. Situé à 40 km de l'aéroport de Luxembourg (Findel), Europort répond à toutes ces exigences et apparaît comme un foncier complémentaire de la dorsale Paris-Lyon-Marseille, offrant un accès direct aux pays du Benélux et de l'Allemagne.

Un projet qui en appelle d'autres

Le projet du groupe Chevallier n'est pas le seul dans les cartons d'E-Log'In4. D'ici quelques semaines, d'autres investisseurs pourraient concrétiser leur intention d'implanter de nouveaux équipements sur la ZAC, dans le domaine de la logistique, mais également de la production.

Le projet d'abattoir de proximité quant à lui, est entré dans sa phase de réalisation avec le dépôt du permis de construire en novembre dernier. Les travaux devraient débuter mi 2022 pour une mise en service envisagée au cours de l'été 2023.



INNOVATION ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU MENU DU PREMIER HACKATHON

Faire émerger des solutions innovantes à destination du centre-ville de Thionville. Telle est l'ambition du premier Hackathon, compétition d'innovation par équipe, co-organisé du 19 au 21 novembre par la Ville de Thionville, la Communauté d'Agglomération et son pôle numérique THI PI au sein de l'IUT Cormontaigne. Ouverte à tous, l'épreuve a été remportée par une équipe qui a misé sur la capacité de certains insectes à valoriser les déchets.

Ils étaient une cinquantaine, à s'être inscrits au premier Hackinthionville organisé au sein de l'IUT de Thionville-Yutz en novembre dernier. Agés de 13 à 50 ans, les concurrents, répartis par équipes pluridisciplinaires, ont mis en commun leur intelligence et leurs compétences pour monter en deux jours un projet destiné à contribuer au nouveau souffle au commerce du centre-ville de Thionville. Au terme de ce brainstorming citoyen, le projet de Worm Génération, start-up florangeoise, a su se démarquer des autres par sa thématique et sa démarche à la fois originales et novatrices : créer un élevage de vers de farine, capables de biodégrader le pain, denrée trop souvent gaspillée. Leurs déjections, riches en nutriments, pourraient être alors valorisées en engrais naturel pour les plantes ou en aliments pour animaux.

Bénéfices partagés

Mais alors, quel lien établir entre ce projet écologique et la redynamisation du commerce du centre-ville ? L'équipe réunie autour de Worm Génération a prévu d'ici peu l'ouverture d'une boutique au centre-ville de Thionville, sorte de mini-ferme d'élevage de vers de farine, dotée d'un atelier de production et d'un point de vente de produits confectionnés à base d'insectes. Un partenariat serait envisagé entre l'enseigne à venir, les métiers de bouche (boulangers, brasseries...) et Pays Thionvillois Tourisme afin de créer un parcours touristique gourmand en rapport avec le pain et fondé sur les concepts d'économie circulaire et de circuit court. L'apport en pain et sa dégradation par les insectes pourrait permettre par exemple de produire de l'engrais naturel utilisables par les services municipaux en charge des espaces verts de la ville.

Changer de regard

Consommés dans de nombreux pays pour leur apport en protéines et en matières grasses, les insectes apparaissent de plus en plus comme des ressources alimentaires d'avenir. A terme, selon la FAO (Food and Agriculture Organization), la récolte et l'élevage d'insectes pourraient même créer des emplois et des sources de revenus. Encore faut-il réussir à faire changer le regard des consommateurs. Et à ce niveau, la route est longue. C'est aussi l'ambition du projet Worm Génération. Par le biais de la sensibilisation, la boutique créée au centre-ville proposera des ateliers au grand public, notamment aux scolaires. N'est-ce pas aussi par le biais des plus jeunes que l'on sensibilise les adultes ?

Récompense

L'équipe gagnante du premier Hackathon Génération s'est vu attribuer un financement du projet sur Thionville à hauteur de 10 000 euros et un accompagnement d'un an par les équipes du THI PI, espace emblématique du territoire transfrontalier dédié à l'innovation et l'entrepreneuriat dans le numérique et l'Office du Commerce, de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat - Thionville Commerces. Une adhésion d'un an est également prévue à l'association French Tech East.

Tremplin

Le projet développé par l'équipe gagnante constitue une première expérimentation d'un projet de plus grande envergure sur lequel travaille Vincent Heurtel, ingénieur agronome et créateur de Worm Génération : concevoir une ferme avec ces mêmes vers de farine mais dans le but cette fois-ci, de recycler naturellement les plastiques (polyuréthane, polystyrène...).

HACKINTHIONVILLE en photos et en vidéos

www.hackinthionville.com

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE AU SERVICE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération par le biais du Pôle numérique THI'PI, vient de recruter un conseiller numérique France services. Sa mission : rendre autonome et accompagner les citoyens, jeunes et moins jeunes, dans leurs usages des outils numériques : imprimer, chercher des informations sur internet, remplir un formulaire en ligne, faire un CV etc. Son domaine d'intervention s'étendra sur l'ensemble des communes du territoire.

Inscrite dans le dispositif France Relance, la création de 4 000 postes de conseillers numériques France services sur le territoire national a pour ambition de réduire la fracture numérique dont souffrent plus de 13 millions de Français. « Rapporté à l'échelle de notre territoire, cela représente environ 16 000 habitants éloignés du numérique, ce qui est considérable. Nous devons agir », explique Lucas Grandjean, conseiller municipal et communautaire en charge du volet numérique. En septembre, la Communauté d'Agglomération a donc procédé au recrutement d'un conseiller numérique pour ses 13 communes : Sébastien Strupp. Sa mission, d'une durée de 24 mois, viendra compléter celle des conseillers numériques de Puzzle (Thionville) Zakarie Bouhaddouf et de la mission locale (Yutz) Caroline Napierala.

Approche différenciée

Après une formation certifiante de 4 mois, Sébastien Strupp a rejoint le pôle numérique THI'PI pour y exercer ses nouvelles fonctions. Ces dernières consisteront à informer, conseiller et accompagner les personnes qui le souhaitent dans l'usage des outils numériques : ordinateur, smartphone, tablette... Une offre de services qui concerne en premier lieu les personnes âgées ou les personnes en difficulté, souvent éloignées du numérique mais également les jeunes, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les parents en quête d'un nouveau savoir ou d'une simple information...

Le conseiller numérique diversifie ses interventions en fonction des demandes : il peut aussi bien vous aider à prendre en main un équipement numérique, à installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone, à envoyer, recevoir, gérer ses courriels, qu'à créer et gérer ses contenus numériques, naviguer sur internet... L'ambition principale est de rendre l'utilisateur autonome et de lui inculquer un usage critique du numérique par exemple pour reconnaître les fausses informations d'actualité ou les tentatives de fraudes par email.

Cet accompagnement sera également ouvert aux petites et moyennes entreprises qui souhaitent mieux comprendre ce que le numérique peut apporter à leur activité, bénéficier de plus de visibilité sur le net ou effectuer des démarches administratives.

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, Sébastien Strupp réalisera un premier diagnostic qui permettra de dresser une typologie des demandes, démarche qu'il affinera au fil de ses interventions.

Mise en oeuvre

Sébastien Strupp sera déployé dans toutes les communes de l'agglomération afin d'être au plus proche des citoyens.

Des permanences sans rendez-vous et des sessions d'aides individuelles sur rendez-vous sont programmées à partir de début février. A l'issue de ces premiers ateliers, des ateliers collectifs thématiques seront proposés, par exemple sur la sécurité des informations en ligne etc.

Chaque habitant peut directement venir avec son propre matériel pour améliorer sa prise en main de l'outil numérique. S'il n'en possède pas, des ordinateurs seront mis à disposition. Attention, la réparation ou la maintenance du matériel n'est pas une prérogative du conseiller numérique.

En tant que conseiller numérique pour la Communauté d'Agglomération Portes de France Sébastien Strupp a également pour objectif de s'assurer que l'offre de services proposée couvre bien l'ensemble du territoire. Des réunions de coordination sont également organisées entre les trois conseillers numériques du territoire afin de rencontrer le maximum d'usagers et de couvrir l'ensemble de leurs demandes et besoins en terme d'inclusion numérique.

Ainsi, depuis le mois de septembre des ateliers collectifs sont dispensés au Puzzle et traitent de sujets tels que : « les sites administratifs, simplifier ses démarches » ; « La sécurité sur Internet » ; « Les logiciels de traitement de texte ». Ces ateliers sont accessibles les jeudis aux adhérents du Puzzle et sur inscription. Une permanence est également assurée tous les vendredis de 16h à 17h à la médiathèque de la Côtes des Roses ainsi qu'au Puzzle un samedi sur deux.



Sébastien Strupp
07 88 11 65 94
sebastien.strupp@conseiller-numerique.fr

VOUS HABITEZ EN CŒUR DE VILLE ?

DES SUBVENTIONS POUR VOUS AIDER À RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

? POUR QUI ?

- >> Vous êtes propriétaire (occupant ou bailleur), investisseur ou syndic de copropriété d'un logement situé dans un périmètre défini (ci-dessous)
- >> Votre logement de plus de 15 ans, est vétuste, inconfortable, inadapté, énergivore, non décent ou insalubre,
- >> Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration.

? PLUS D'INFOS SUR LE DISPOSITIF

- >> agglo-thionville.fr/amenager/habitat/
- >> thionville.fr/fr/action-coeur-de-ville



HABITAT : INFORMER LE CITOYEN POUR UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES

Elaboré par la Communauté d'Agglomération, le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit la politique et la stratégie locale en matière d'habitat, de logement et d'hébergement pour une durée de 6 ans. Dans ce cadre, des permanences sont régulièrement organisées sur le territoire pour les personnes, élus ou entreprises en recherche d'un soutien technique, juridique et fiscal, dans le cadre d'un projet de construction, de rénovation ou travaux d'isolation.

- > **L'ADIL** informe le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat. Cette information, neutre, personnalisée et gratuite, repose sur une compétence juridique et financière. Elle concerne différents domaines : gestion locative, difficultés liées au logement, gestion en copropriété, accession à la propriété, etc...
- > **L'Espace FAIRE**, situé à Yutz, Espace Cormontaigne, apporte des conseils dans le domaine de la rénovation énergétique.

ADIL / Espace FAIRE
Prendre RDV : 03 82 87 45 32

- > Le **CALM** apporte également des conseils le domaine de la rénovation énergétique et dans d'autres domaines liés à l'amélioration de l'habitat (ex : l'adaptation du logement

liée à la perte d'autonomie) car il a pour objet l'amélioration des logements et du cadre de vie. Le CALM s'adresse aux ménages éligibles aux aides ANAH. Des permanences gratuites sont organisées à l'hôtel de communauté : information, conseil, diagnostic, assistance, dans les démarches administratives et de recherche de financements.

CALM
Prendre RDV : 03 87 75 32 28

- > **HABITER MIEUX** - programme piloté par l'ANAH : sur tout le territoire communautaire, l'Agglo abonde depuis 2015 les aides de l'ANAH concernant les travaux de rénovation énergétique à hauteur de 500 € par dossier (sous conditions d'éligibilité aux aides ANAH). Cet engagement de la Communauté d'Agglomération sera reconduit en 2022. Le CALM a pour mission d'accompagner les administrés dans leurs démarches.

Les principaux postes de travaux subventionnés sont le changement de chaudière, l'installation d'une isolation extérieure ou le remplacement des menuiseries.

En 2021, le CAPFT a versé 21 primes dans le cadre du programme Habiter Mieux.

DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

LOI ELAN : CE QUI CHANGE EN 2022 EN MATIÈRE D'AUTORISATIONS D'URBANISME

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous disposez de deux options pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville :

- En mairie, en version papier (*pas de changement*)
- En ligne, en version dématérialisée, via GéoPermis

Les formulaires cerfa sont téléchargeables sur agallo-thionville.fr/amenager/instruction-des-demandes-dautorisations-durbanisme/

TOUT AUTRE MODE DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE EST IRRECEVABLE ET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE PAR L'ADMINISTRATION.

Comment procéder pour déposer vos documents en ligne ?

- Se rendre sur www.agallo-thionville.fr onglet **Instruction autorisation d'urbanisme**
- Cliquer sur le lien dédié **GéoPermis**
- Créer un compte
- Déposer l'ensemble des pièces (*après les avoir préalablement remplies et signées*)

Scannez et accédez directement au service



CE QUI PERDURE

- L'instruction de votre dossier incombe toujours à la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville
- La décision reste délivrée par le Maire, en version papier

Plus d'infos : contacter votre commune ou la Communauté d'Agglomération en demandant le service urbanisme

ASSAINISSEMENT : TRAVAUX EN COURS

Dans le cadre de sa compétence assainissement, la Communauté d'Agglomération assure l'entretien et la réparation du réseau sur les 13 communes du territoire. Au début de cette période d'hiver, voici les chantiers en cours de réalisation ou qui viennent de se terminer :

Fontoy

Lors de la suppression du collecteur de transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Florange situé dans le lit du cours d'eau de la Fensch, il est apparu que certaines habitations ne pouvaient plus avoir accès au réseau d'assainissement. La Communauté d'Agglomération a décidé, pour éviter le rejet dans le milieu naturel, de réhabiliter deux tronçons de l'ancien collecteur de transfert et de créer deux postes de refoulement.



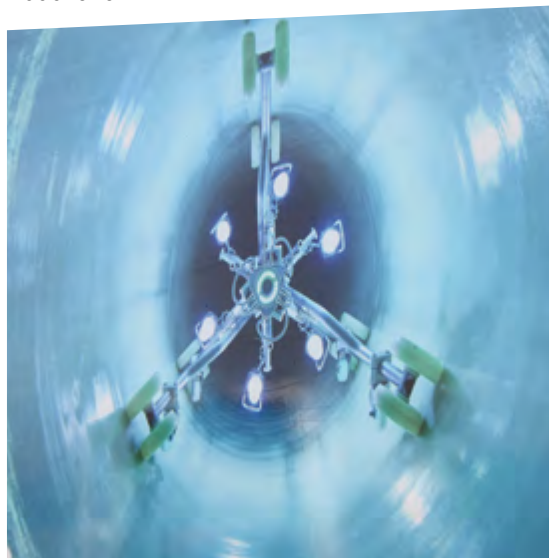
Kuntzig

La Communauté d'Agglomération a engagé des travaux de réhabilitation partielle du réseau d'assainissement rue des Ponts. L'opération consiste à chemiser 156 ml de collecteur défectueux. Ces travaux précèdent des travaux de voirie engagés par la Commune.

Terville

Afin d'éliminer les eaux pluviales des réseaux d'assainissement, la Communauté d'Agglomération a engagé des travaux de déconnexion du collecteur pluvial provenant de la ZAC du PAT. Ces travaux consistent à créer un poste de refoulement, dans la rue Lyautey, d'une profondeur de 4 m et d'une conduite de refoulement de diamètre 300 mm sur

une longueur de 420 ml jusqu'à l'impasse de la Daucherie.



Thionville

La noue paysagère : une solution contre les inondations ? Alors que l'hiver est là et avec lui, son lot d'intempéries, la Communauté d'Agglomération a entrepris la réalisation d'une noue paysagère dans la rue des Romains. S'étendant sur une bande enherbée d'environ 300 mètres, le dispositif se présente sous la forme d'une bande légèrement creusée et enherbée. Elle agit comme une sorte de tampon dont la vocation est de recueillir le trop plein d'eau lors de fortes précipitations. De faible profondeur, elle garantit une infiltration en surface.

L'aménagement de cette noue paysagère s'inscrit dans la lutte contre les inondations, opération engagée par la Communauté d'Agglomération. Elle succède aux travaux engagés dans la rue Mathias KLEFFERT et boucle Michel QUARANTE.



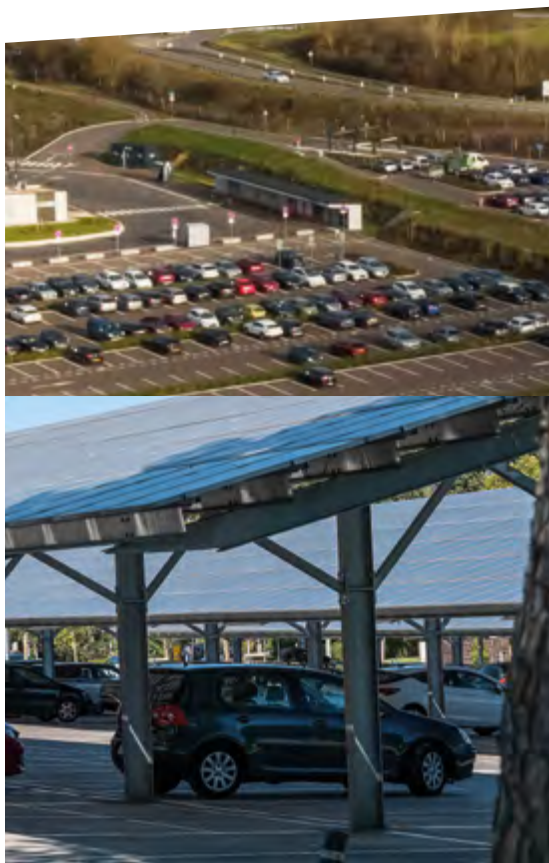
P+R THIONVILLE-METZANGE : INSTALLATION D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Mis en service mi-février dernier, le parking-relais de Thionville-Metzange dispose d'un espace de stationnement de 764 places.

Ce parking proche de l'A31, situé au nord de l'agglomération (sortie n°43) et à proximité des terminus des lignes transfrontalières et de la ligne du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) CITEZEN, accueille les frontaliers désireux d'utiliser les transports en commun pour rejoindre le Grand-Duché du Luxembourg.

Afin de rendre l'ouvrage attractif, fonctionnel et sécurisé, la collectivité a souhaité offrir des services appropriés aux besoins des usagers. La Communauté d'Agglomération poursuit ainsi les aménagements sur ce site avec la mise en œuvre d'ombrières photovoltaïques soit 6 024 panneaux en silicium monocristallins, permettant une participation aux efforts locaux de production d'énergies renouvelables (EnR), et la mise à disposition de places de stationnement et d'espaces piétonniers protégés des intempéries.

La société de projet, portée par SEE YOU SUN, qui sera constituée pour cette opération investira environ 2,5 M€, pour une production annuelle, fin 2023, de 2,7GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 1 253 personnes, pour une émission de CO2 évitées de 680 Tonnes/an.



RENFORT SUR LES LIGNES 298 ET 300 DEPUIS LE 12 DÉCEMBRE 2021

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers empruntant les lignes transfrontalières, Pierre CUNY, Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France -Thionville et Michel LIEBGOTT, Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, ont sollicité le gouvernement Luxembourgeois pour un renfort des lignes desservant le P+R.

Les demandes ont été entendues :

- **Ligne 298** : Metzange P+R - Luxembourg, Gare : 2 courses supplémentaires sur l'aller le matin et 2 courses supplémentaires au retour en fin d'après-midi.
- **Ligne 300** : Thionville, Foch Kiosque - Kirchberg, Europe : 26 nouvelles courses passant par le parking relais à l'aller et 24 nouvelles courses au retour.

Les deux Présidents se réjouissent de ces améliorations et restent très attentifs à l'évolution des lignes de bus et à la satisfaction des usagers du P+R de Metzange.



LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE DE BASSE-HAM EN BONNE VOIE

A Basse-Ham, les hommes de chantier s'activent depuis le mois de mars 2021 pour faire émerger un équipement sportif très attendu de notre territoire : la piscine communautaire de Basse-Ham. En dépit de la situation sanitaire actuelle, malgré les intempéries, les travaux progressent au fil des semaines, respectant les délais fixés.

Le gros œuvre est à présent achevé. A l'heure où nous écrivons cet article, on peut déjà distinguer les différents espaces qui constitueront le futur centre aquatique communautaire ainsi que les différents bassins : sportif, ludique, pataugeoire, bassin nordique extérieur, sans oublier le sauna, le hammam et les douches sensorielles... Car c'est bien là sa vocation : proposer au public un équipement intergénérationnel destiné avant tout aux loisirs et à l'apprentissage de la natation ; même si le volet sportif reste présent.

A partir du mois de janvier 2022, les travaux de second œuvre vont ainsi pouvoir démarrer avec la mise en place des menuiseries, des sols, des équipements, des aménagements extérieurs, des plâtreries... l'objectif étant de réaliser les tests de l'air et de l'eau à la fin de l'année, avec une ouverture programmée au début de l'année 2023.

Préserver, protéger

Matériaux locaux, installation de pompes à chaleur, de chaudières condensation haute performance, de système de récupération de chaleur : la réalisation de la piscine repose sur l'utilisation de matériaux performants et durables permettant d'importantes économies d'énergie avec un impact carbone et des déperditions de chaleur réduits. Un système de récupération des eaux de pluie sera mis en place pour l'arrosage des espaces extérieurs. Ces derniers seront aménagés de façon à favoriser la biodiversité avec des hôtels à insectes, la plantation d'arbres et de massifs et de graminées et des zones d'engazonnement.

D'un point de vue technique, dans un souci de sécurité et d'hygiène, le traitement de l'eau se fera grâce à un système d'électrolyse. Ce dernier permet d'éviter de manipuler et de stocker le chlore et les émanations de gaz tout en limitant les irritations de la peau et des yeux.

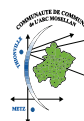
Complémentarité

La position stratégique au sein de la base de loisirs nautiques, du port et du camping de Basse-Ham et sa proximité avec le golf du Kickelsberg feront de la future piscine un outil touristique remarquable de notre territoire... A seulement quelques kilomètres du centre aquatique communautaire de Thionville, plus axé sur la pratique en club et la compétition.

Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham
Bassin extérieur - 11/2021



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER



Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham - 01/2022

RÉNOVATION TECHNIQUE POUR LA PISCINE DE THIONVILLE

Dotée de trois bassins, la piscine de Thionville accueille aussi bien les clubs que les scolaires ou les familles. Afin d'améliorer le système et de réaliser des économies d'énergie, la Communauté d'Agglomération a engagé des travaux de rénovation de la centrale thermodynamique.

Le centre aquatique communautaire de Thionville dispose depuis 2000 d'une centrale thermodynamique, système destiné au traitement de l'air et à la déshumidification de la halle où sont situés les bassins. L'équipement étant désormais jugé vétuste, la Communauté d'Agglomération a mandaté une entreprise pour moderniser et remettre aux normes le matériel défectueux en procédant au remplacement de l'unité thermodynamique, des ventilateurs et moteurs de centrales de traitement, des armoires électriques et des automates (afin de gérer, adapter et suivre les consommations du système) et remettre à neuf certains éléments fonctionnels accessoires : pompes, gaines, batterie chaude, échangeurs à plaque...

Les avantages induits par ces travaux sont nombreux. Inscrit dans une démarche durable, le chantier aura pour ambition d'optimiser tout au long de l'année les consommations énergétiques du bâtiment et de réduire les gaz à effet de serre grâce à la récupération des calories (préchauffage de l'arrivée de l'air ou chauffage de l'eau des bassins...).

De même, il permettra une meilleure gestion des températures ambiantes, un respect plus strict des normes environnementales. L'installation d'une nouvelle génération d'automate facilitera quant à lui, l'entretien, la maintenance et le pilotage du système. Du point de vue sécuritaire, le bâtiment et les équipements seront ainsi mieux protégés et la condensation sera contrôlée avec plus d'efficacité. En matière d'hygiène, le renouvellement de l'air sera optimisé avec une élimination des odeurs et des trichloramines.

Le remplacement complet de la centrale thermodynamique, la mise en place des variateurs et de la régulation permettront une économie d'énergie estimée à 20 000 euros par an.

Le montant des travaux s'élève à 373 400 € HT.

Subventions

État (DSIL) : 102 000 €

Agence Nationale de Sport : 170 000 €.



PISTES CYCLABLES : POUR DES TERRITOIRES INTERCONNECTÉS

Qu'elles soient synonymes de déplacements professionnels ou de promenades, les pistes cyclables accompagnent notre quotidien. Alors qu'elle a réalisé près de 75 km de circuits balisés sur le territoire depuis 2004, la Communauté d'Agglomération envisage aujourd'hui de développer le réseau à l'échelle intercommunautaire en partenariat avec les autres EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Il s'agira de créer des itinéraires au niveau de l'agglomération thionvilloise mais aussi du Nord de la Moselle en direction du Luxembourg et de l'Allemagne de façon à relier les trois frontières.

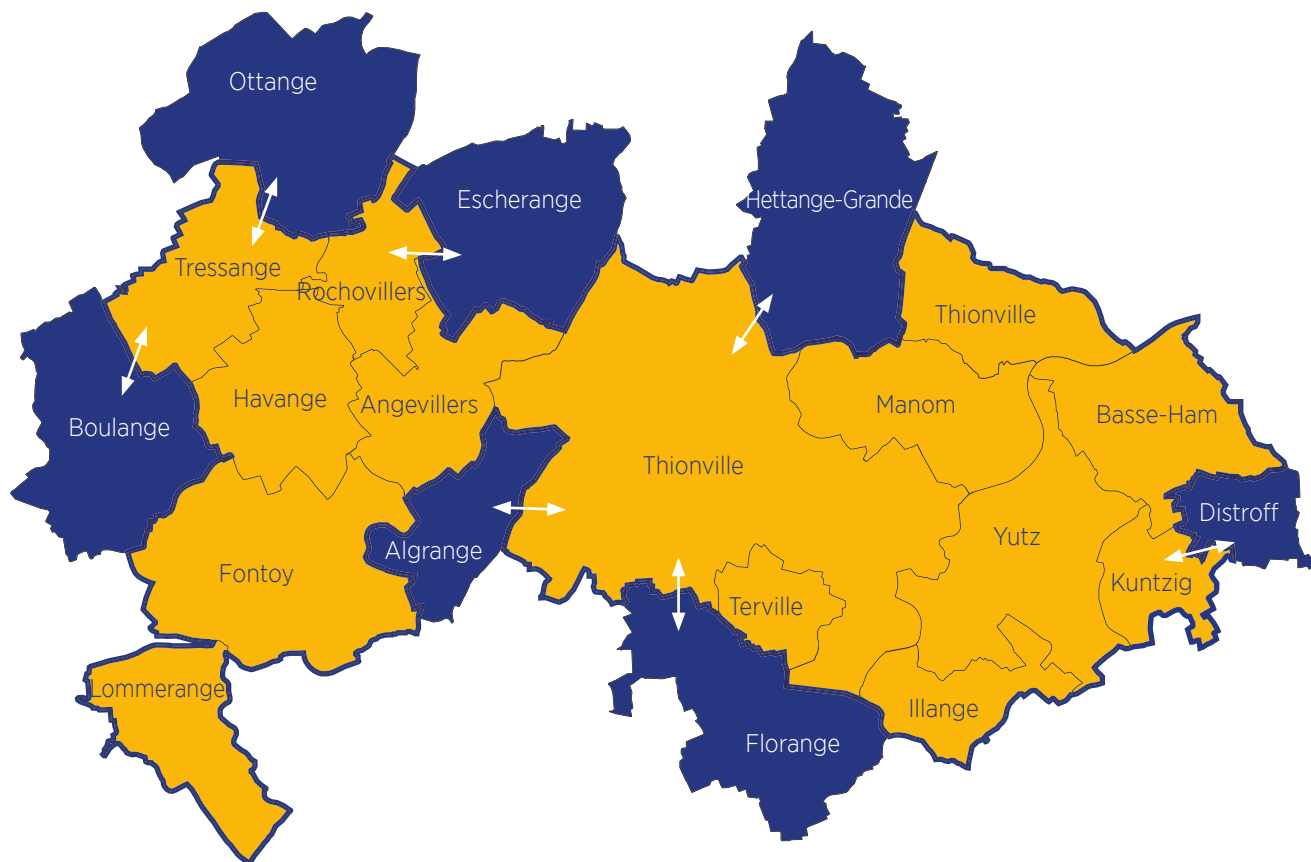
Cette volonté apparaît comme une réponse aux enjeux de la transition écologique et des impératifs en matière de réduction de notre empreinte carbone. Il s'agit également d'encourager la promotion du territoire en matière touristique.

Sur les 26 liaisons envisagées en 2008, plusieurs ont déjà été réalisées comme Illange-Bertrange et Thionville-Uckange (Voie bleue), Manom-Hettange-Grande, Fontoy-Knutange.

Des échanges plus récents ont permis de retenir huit itinéraires réalisables à court terme :

- Vers la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) : liaison Kuntzig/Distroff ;
- Vers la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) : liaisons Thionville/Florange et Beuvange-sous-Saint-Michel/Algrange ;
- Vers la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) : liaisons Tressange /Bure vers Ottange - Nondkeil), Tressange-/Aumetz et Tressange/Boulangé ;
- Vers la Communauté de Cattenom et Environs (CCCE) : liaisons Thionville - Elange vers Hettange-Grande) et Rochonvillers-Escherange.

Dès 2022, plusieurs liaisons seront réalisées par la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville en partenariat avec les EPCI limitrophes : Bure-Ottange (CCPHVA), Algrange-Thionville-Beuvange (CAVF) et Rochonvillers-Escherange (CCCE).



Les flèches sont positionnées à des fins d'illustration et ne reflètent pas les tracés envisagés

ACCÈS AUX DROITS SOLIDARITÉ SANTÉ : L'AGGLO S'ENGAGE

Favoriser l'accès des habitants aux soins et à la santé fait partie des priorités de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville.

Depuis 2021, elle adhère à l'association Accès aux Droits Solidarité Santé (AD2S), pour l'ensemble de ses communes membres. Cette association a pour vocation, en complément des dispositifs législatifs, de faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à leurs droits (droits sociaux / droits de santé). Elle permet aux collectivités de bénéficier de ressources et de formations pour mieux accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches.

Elle propose également une Garantie Santé destinée aux personnes en difficultés (jeunes,

familles, bénéficiaires de petites retraites, personnes fragiles...) qui ne sont pas éligibles à la Complémentaire Santé Solidaire (Anciennement CMU) mais n'ayant pas pour autant les ressources suffisantes. Cette garantie leur offre la possibilité de souscrire à une complémentaire santé, de profiter d'une offre de complémentaire santé et/ou d'économiser (sous réserve d'un accompagnement social global de la personne par la structure adhérente à AD2S).

A partir du 1^{er} trimestre 2022, des agents référents des communes membres seront formés à ces outils et pourront accompagner au mieux les habitants.

Le dispositif sera pleinement opérationnel à partir du second semestre 2022.



M u t u e l l e S a n t é

24 PAGES

POUR COMPRENDRE

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Bientôt dans vos boîtes aux lettres,
un numéro spécial dédié à la
collecte des déchets.



En attendant :
[agglo-thionville.fr/infos-pratiques/
gestion-des-dechets/](http://agglo-thionville.fr/infos-pratiques/gestion-des-dechets/)

LE SARCOPHAGE CAROLINGIEN DE LOMMERANGE

En 2013, un objet particulièrement intéressant et rare est venu compléter les collections du Musée de la Tour aux Puces de Thionville : un sarcophage monoxyle datant de la période carolingienne.

Une bille de bois, relativement fruste et engoncée dans une gangue de terre humide, est découverte fortuitement en octobre 2008 lors de travaux mandatés par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville à l'occasion du remplacement de la citerne de fuel de l'église de Lommerange. Prévenus, les services régionaux de l'Archéologie rapatrient l'objet à leur centre d'étude et de conservation, à l'époque installé à Scy-Chazelles.

La visualisation d'une loge céphalique (indiquant le placement de la tête du défunt dans un cercueil), creusée dans la masse monoxyle, c'est-à-dire constituée d'une seule pièce de bois, donne avec certitude la destination de l'objet, à savoir un sarcophage datant vraisemblablement du Moyen Âge. Long de plus de deux mètres, taillé à l'aide d'outils dans un fut de chêne, le sarcophage est façonné dans la masse. L'estimation chronologique est confirmée assez rapidement par des analyses au C14, un isotope radioactif du carbone permettant la datation d'éléments organiques : il remonterait à une période comprise entre 885 et 980, soit la fin de la période carolingienne.

Mais ce sarcophage médiéval est en danger. Découvert dans un milieu humide ayant permis sa conservation jusqu'à nos jours, l'objet sorti de son milieu ambiant risque de disparaître à tout jamais. Une lourde restauration est nécessaire, confiée au laboratoire Arc-Nucléart à Grenoble, spécialiste des bois gorgés d'eau. Dix-mois seront nécessaires afin de stabiliser l'objet et permettre sa présentation au musée de la Tour aux Puces de Thionville, dans le cadre d'une convention de dépôt contractée entre les communes de Thionville et de Lommerange.

Le sarcophage de Lommerange est un témoin exceptionnel de ce mode d'inhumation. Il n'existerait en France que trois sarcophages dans cet état de conservation. Cette rareté de cercueils monoxyles en état ne signifie pas pour autant un mode d'inhumation disparate ou destiné à des élites, mais la matière même du cercueil, le bois, interdit toute statistique sur la proportion de ces modes d'inhumation dans les nécropoles du Haut Moyen Âge.

Texte : Bruno TOUVERON





PAYS THIONVILLOIS TOURISME

Produits 100 % expression locales

Saviez-vous qu'à Thionville, vous pouvez acheter des bières de la brasserie du coin et les décapsuler avec notre magnet «Juste un schluck !», vous promener dans le centre-ville tout en gardant vos oreilles au chaud avec un bonnet «J'ai froid la Schness » ou encore cuisiner de bons produits du terroir en arborant avec fierté notre tablier en Platt.

Plus de 10 ans déjà que l'idée de promouvoir ces expressions locales a germé dans les têtes des experts de Pays Thionvillois Tourisme. Papier et crayon en mains, toutes les expressions coutumières ont été listées. Un t-shirt, pour commencer et prendre la température. Puis, très vite, la gamme s'est élargie face au succès retentissant : mug, bonnet, casquette, magnet, body, etc.

Pour ceux qui préfèrent garder leurs « schlapps » sous la table ou qui se sont expatriés loin de la région, on a créé le site www.boutiqueenplatt.com. Une boutique en ligne qui a fêté ses 10 ans en 2020 ! D'ailleurs celle-ci s'est agrandie avec la mise en place du click & collect en fin 2020. Un nouveau service qui nous permet de faire également la promotion des produits du terroir, des livres régionaux ainsi que des produits estampillés MOSL.

Suite à la mise en place du Comptoir de Noël, dans le cadre des « Noël de Moselle », des petits nouveaux vont venir intégrer la boutique à l'année. Des ambassadeurs du savoir-faire local spécialement sélectionnés et 100% Qualité MOSL, comme la grande majorité de nos produits.

Le petit + : Les chèques Qualité MOSL sont acceptés en boutique !



Les Chuchoteurs vous racontent le territoire



Disponible sur www.thionvilletourisme.fr



Fermez les yeux, écoutez et participez au voyage dans l'histoire ! Depuis le 3 mars 2021, les experts de Pays Thionvillois Tourisme, leurs guides et partenaires mettent du tourisme dans vos oreilles ! Un rendez-vous audio pour s'évader et découvrir notre riche patrimoine de façon décalée et sans se prendre trop au sérieux !

Chaque territoire a ses histoires, ses anecdotes et ses légendes...Grâce à leur podcast Les Chuchoteurs vous partagent leurs coups de coeur du Pays Thionvillois et les pépites locales. Une visite guidée un peu comme si vous y étiez et surtout pour vous donner l'envie de parcourir ensemble les jolis coins de notre belle destination.

Déjà neuf épisodes sont disponibles à l'écoute sur le site internet de l'Office, sur la page Facebook de Pays Thionvillois Tourisme et sur toutes les bonnes plateformes de podcast. Que vous soyez dans les transports en commun ou dans votre cuisine, vous pourrez ainsi en apprendre plus sur la fameuse affaire des vases de Yutz, le jour fatidique du 8 septembre 1944, vous laisser conter les anecdotes croustillantes du Château de la Grange ou encore découvrir ce qui se cache derrière le nom "El destino de Thionvilla". ! Si ce n'est pas encore fait, il est de temps de vous abonner pour ne rater aucun épisode ! Restez connectés pour la suite de ces petites et grandes histoires !

FRONTALIERS, UNE QUESTION ? UN BON RÉFLEXE :



Initiée par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, la Maison du Luxembourg constitue un équipement d'intérêt intercommunautaire depuis 2012.

A ce titre elle est co-financée par les intercommunalités membres de l'association Nord Moselle+.



Avec le soutien financier :



COORDONNÉES

1-3 rue Grande-Duchesse Charlotte
F-57100 THIONVILLE
+33 (0)3 82 58 90 52
maisonduluxembourg.fr/contact/

HORAIRES D'OUVERTURE

En accès libre : Du mardi au vendredi de
13h30 à 18h
et le samedi de 9h à 13h
Sur rendez-vous : Mercredi et jeudi matin

PERMANENCES FISCALES GRATUITES ET SANS RENDEZ-VOUS

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 13h



TOUTES LES INFOS

MAISONDULUXEMBOURG.FR

 [Maison du Luxembourg Thionville](https://www.facebook.com/MaisonDuLuxembourgThionville)